

# PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT

## Le Lien

Une passion commune

BULLETIN DE LIAISON DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 47 - Janvier 2021

Téléphone : 05 53 22 24 10 Courriel : [mairie@port-sainte-foy.info](mailto:mairie@port-sainte-foy.info) Site internet : [www.port-sainte-foy.info](http://www.port-sainte-foy.info)

### LE MOT DU MAIRE



*A l'aube de cette nouvelle année et malgré le climat anxiogène généré par la pandémie, je veux vous exprimer, en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux d'espérance et de sérénité. Certains d'entre vous ou parmi vos proches, rencontrent des difficultés, sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude... Nous leur adressons un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir. Que cette année 2021 voit votre peine s'adoucir.*

*Avec des dizaines de milliers de vies perdues, une crise économique inquiétante et des entreprises plongées dans un « coma artificiel », l'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. A Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt comme ailleurs, des entreprises, des travailleurs vivent dans l'angoisse du lendemain. Nous avons aussi été privés en grande partie de notre vie associative et villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors des événements festifs, culturels et sportifs.*

*Comme si cette crise sanitaire n'était pas suffisante à supporter, le terrorisme a encore frappé avec l'ignoble assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire. Avec les maires de France nous avons partagé l'émotion qui a saisi le pays tout entier, assurant notre soutien à l'ensemble du corps enseignant. Quelques jours plus tard, deux personnes innocentes trouvaient la mort, une autre était grièvement blessée dans la basilique de Nice, victimes elles aussi de la barbarie et de l'obscurantisme. Nos pensées vont à leurs familles et amis.*

*Il n'est donc pas inutile de rappeler que la laïcité est un principe républicain inscrit à l'article premier de la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience et la pratique du culte de son choix. La laïcité n'est pas une opinion, mais la liberté d'en avoir une et de l'exprimer dans le respect de la loi et de l'ordre public. Nous devons soutenir la laïcité dans nos institutions publiques, et particulièrement dans nos écoles pour permettre à nos élèves d'acquérir les règles de la vie en société.*

*Nous avons une pensée chaleureuse pour toutes les personnes garantissant le bon fonctionnement de notre société. Je pense notamment aux personnels soignants, mais aussi à ceux qui assurent quotidiennement notre sécurité, les forces de police et de gendarmerie, les sapeurs-pompiers. Nous avons aussi une pensée pour nos soldats morts récemment en Afrique pour défendre nos libertés face aux menaces terroristes.*

*Vous trouverez dans ce nouveau numéro du Lien, un résumé de l'action menée par la nouvelle équipe municipale au cours de cette année particulière. Les chantiers de la mandature sont importants et les études menées au cours des derniers mois nous permettront d'être opérationnels pour 2021/2022 : mise en place de l'ORT pour la revitalisation du commerce de centre bourg et l'amélioration de l'habitat ancien, l'agrandissement de la salle Jacques Prévert et l'adjonction d'une salle associative-auditorium, la création d'une maison médicale, l'isolation thermique générale de la Résidence du Bois Doré, le déplacement de l'aire de camping-cars, l'aménagement d'un logement social d'urgence, l'élaboration d'un vaste programme de travaux publics (voirie et réseaux)...*

*La solidarité, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les moments les plus difficiles et nous restons à votre écoute. Dans ce contexte, les mots sont souvent superflus et pourtant, je veux tenter de vous donner des raisons d'espérer. Restons solidaires, gardons confiance en l'avenir. Après un temps de résilience, nous retrouverons des jours heureux.*

Prenez bien soin de vous,

Cordialement,

Jacques REIX

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Résidences de loisirs (RML et HLL) : rappel des règles d'urbanisme

Les implantations des résidences mobiles de loisir (RML) et des habitations légères de loisir (HLL) sont encadrées juridiquement par la loi ALUR (décret du 27 avril 2015).

- **L'installation des RML (mobil homes et caravanes)** est interdite, en dehors des terrains de camping (article R.111-41 à R.11-46 du Code de l'urbanisme).
- L'installation d'un mobil home peut-être **exceptionnellement autorisée** en zone constructible (**pour une durée déterminée** avec la mairie), **durant la construction ou la rénovation d'une maison d'habitation ou le relogement de personnes victimes d'une catastrophe naturelle.**
- Un espace d'exposition de caravanes est considéré comme une activité commerciale au même titre qu'un commerce de véhicules automobiles. Le propriétaire doit être inscrit au Registre de Commerces et des Sociétés et respecter le zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- **L'installation des HLL comme les yourtes, tipis et autres équipements légers de loisir**, est soumise obligatoirement à une déclaration préalable d'occupation des sols ou permis de construire, selon la superficie, et doit respecter le zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (article R. 111- 40 du Code de l'urbanisme).

### Changement d'affectation d'un local

Le Code de l'urbanisme impose de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire (selon la superficie) lors du changement d'affectation d'un bâtiment existant (exemple : garage, dépendance ou bâtiment agricole transformé en pièce d'habitation ou autre affectation). La commission des impôts fonciers est chargée de veiller au respect de cette réglementation. Il en est de même pour les travaux réalisés sans autorisation.

### Dépôts sauvages d'ordures

Des déchets sont déposés régulièrement et illégalement sur divers terrains (par exemple à côté des bornes d'appoint ou en bordure de la Dordogne).

Rappel de la loi : l'article L632-1 du Code pénal, repris par l'article R. 541-76 du Code de l'environnement, punit d'une amende le fait de déposer, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures de quelque nature qu'elles soient (plus de 1500 € et une obligation de remise en état).

## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 25 mai 2020 :

- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL et des COMMISSIONS MUNICIPALES

### 2 juin 2020 :

- EVACUATION DES EAUX PLUVIALES CHEMIN DU LUC

### 24 septembre 2020 :

- VALIDATION DU DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE
- LANCEMENT DU MARCHE DE RESTAURATION COLLECTIVE (bio et circuits courts)
- ACQUISITION D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE

### 5 novembre 2020 :

- CHEMINS DU PATRIMOINE (parcours avec panneaux didactiques, accessibilité sous forme numérique ....)
- LOGEMENT D'URGENCE
- ECLAIRAGE DU PONT MONTAIGNE (convention Dordogne/Gironde)

### 22 décembre 2020 :

- ACQUISITION IMMOBILIERE pour logement d'urgence et nouvelle aire de camping-cars
- RENOVATION et AGRANDISSEMENT DU FOYER MUNICIPAL
- CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE

### CCAS DU 22 décembre 2020 :

- ISOLATION THERMIQUE GENERALE DE LA RESIDENCE DU BOIS DORE

## **TRAVAUX DES COMMISSIONS**

### **ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**

Nous avons été très sensibles à votre engagement bénévole, pendant la crise sanitaire de la Covid pour la confection de masques en tissu.

À ce titre, nous tenons à remercier :

Mme LAPORTE, Mme LEBLOND, Mme PROVY, Mme LINCOT, Mme HECQUET, Mme PISANI, Mme ESCAT, Mme CAMPESATO, Mme MAGARDEAU, Mme ROSSET, Mme GURCOVIEH, Mme BELOC, Mme DUBUT (couturière à Port Ste Foy). Mme RAKINSKI.

Mme SALISSE Fabienne, présidente du patchwork et son équipe.

Mme GAILLET de St Philippe du Signal.

Vice-Présidente : Dominique PRADELLE

### **TRAVAUX PUBLICS – VOIRIE ET RESEAUX**

#### **Voirie :**

Après réfection du réseau d'assainissement, revêtement général de la Résidence des tabacs, Route de l'aérodrome, Rue des Vergers (dernier tronçon), Avenue de Mézières accédant au parking du Collège

#### **Assainissement, eaux pluviales :**

Route de l'aérodrome (busage de contournement), Rue des Fontaines (busage de contournement), Chemin du Luc (travaux d'évacuation des eaux pluviales venant du coteau)

#### **Sécuritaire :**

Réfection des marquages un sol, remplacement des feux tricolores, nettoyage et changement des panneaux de signalisation (nouvelle dénomination des voies du coteau), révision et aménagement des carrefours de Ponchapt

Vice-Président : Gilbert SAUTREAU

### **PATRIMOINE BÂTI – GESTION DES SALLES ET DU MATÉRIEL**

Mur du cimetière, changement de climatiseur à l'École Maternelle, mur et plafond du restaurant scolaire, travaux de réparation à la Salle Jacques Prévert, entretien des bâtiments, cimetières (3) Églises (3) [avec travaux de peinture, tapisserie, carrelage, plomberie], changements de luminaires dans les classes des écoles, installation de matériel à la cantine et achat et pose d'un défibrillateur pour la salle O Guery.

Vice-Président : Claude BOILEAU

### **ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Poursuite de l'aménagement du parc situé rue Charles Sinsout : Plantations d'arbres, installation de bancs  
Illuminations de Noël

Vice-Président : Michel MARGOUILLE

### **ANIMATION - VIE ASSOCIATIVE - CULTURE**

Cette commission a œuvré pour l'étude et la validation des subventions aux associations sportives, culturelles, caritatives ainsi que de celles du secteur de l'animation et du tourisme dans le plus juste intérêt de chacune. Une subvention exceptionnelle de soutien a été accordée dans le cadre des inondations Pays Niçois.

La commission culture a participé à la fête de Port-Sainte-Foy en partenariat avec le comité des fêtes.

Une belle réussite commune à mentionner dans le contexte actuel.

#### **OMAC**

Un nouveau bureau : Présidence de Christian Lajus, Nancy Badet Trésorière, Philippe Grevedon Secrétaire.

L'association compte de nouveaux membres pour continuer à développer la culture dans notre commune.

Le festival de Jazz sur les quais est déjà programmé le 6 Août, avec Jujubees Swing combo (Swing festif), un quintet intergénérationnel ! D'autres festivités sont en projet mais dépendront des consignes sanitaires en vigueur.

Vice-Président : Christian LAJUS

### **VIE SCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE**

#### **Périscolaire :**

Service intercommunal géré par la Communauté de Communes du Pays Foyen. Bonne fréquentation plus importante le soir.

Horaires d'ouverture :

7H30 – 8H20

16H15 – 18H30

Protocole Sanitaire appliqué avec Prise de Température matin et soir et sectorisation des groupes et activités adaptées à la situation actuelle.

#### Vie scolaire :

67 élèves en école maternelle et 124 élèves en primaire ont fait leur rentrée.

Cette année scolaire est particulière avec un contexte lié à l'épidémie de Covid 19 qui impose des règles strictes au niveau sanitaire.

Organisation adaptée tout au long de la journée

Port du masque pour les enfants à partir du CP.

Les projets de classe programmés pour cette année sont malheureusement reportés et seront réévalués en 2021 en fonction de l'évolution sanitaire.

#### Restauration Scolaire API Restauration :

Société Spécialisée dans la restauration Collective.

Produits provenant de production locale et régionale favorisant les circuits courts.

20% de produits bio

Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Les repas sont préparés à partir de produits frais par le cuisinier et l'équipe de restauration.

Une commission « menus » se réunit régulièrement pour apporter des améliorations si nécessaire. Les menus sont variés, équilibrés et permettent aux enfants de découvrir parfois de nouvelles saveurs.

Le prix du repas est fixé à 1,85 € (commune) et 2,60 € (hors commune)

Lancement d'un nouveau Marché de restauration collective

Vice-Présidente : Yolande LOUIS

## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 03/12/2020

▪ **Choix du délégataire du service public pour les services de l'eau et de l'assainissement** dans le cadre de la DSP.

. **Concernant l'eau potable**, une procédure a été engagée en avril 2019 pour regrouper l'ensemble du territoire communautaire, soit l'ancien syndicat de Pellegrue et l'ancien syndicat de Sainte-Foy-la-Grande, excepté la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt alimentée par le Syndicat de Vélignes.

Parmi les cinq entreprises candidates, les élus ont décidé d'attribuer le contrat de concession du service public d'eau potable à la société Sogedo pour une durée de 12 ans. Le contrat inclut notamment le déploiement de la radio-relevé des compteurs chez tous les abonnés et des services supplémentaires qui bénéficieront aux abonnés.

. Une procédure a été conduite parallèlement concernant le **service public d'assainissement collectif**. Le contrat, attribué à l'entreprise Veolia Eau pour une durée de douze ans également, regroupe désormais l'ancien territoire de la commune de Pellegrue, l'ancien territoire du syndicat de Sainte-Foy-la-Grande au travers notamment de son installation la plus importante, la station de Pineuilh mais également la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt. Toutefois le contrat actuel de cette dernière courant jusqu'au 31 décembre 2022, la commune ne sera intégrée au contrat automatiquement qu'au 1er janvier 2023. Le renouvellement de branchements et électromécanique, ainsi que différents investissements ont été intégrés au cahier des charges, dont les abonnés bénéficieront.

L'évolution du tarif de l'assainissement de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, pour la part collectivité, est une mesure nécessaire prise en responsabilité par les élus communautaires.

La part collectivité du tarif actuel est 40 à 50 % moins élevé que celui des autres communes du territoire. La raison de ce tarif inférieur est que les ouvrages (station, postes) et les réseaux sont très anciens et sont amortis. Cependant en raison de leur âge, (une quarantaine d'années pour la STEP, les stations de relevage et une grande partie des réseaux) leur état et les dernières études montrent que le renouvellement de ces infrastructures et leur mise à niveau réglementaires sont nécessaires à une échéance d'environ 3 à 5 ans.

A titre d'exemple la construction d'une nouvelle station d'épuration est évaluée à 2 000 000 €. L'étude diagnostique qui va être prochainement réalisée devrait mettre en évidence des désordres importants sur les réseaux. De ce fait le budget actuel de l'assainissement de Port-Sainte-Foy ne pourrait seul assurer ces investissements.

Les élus avaient donc le choix de ne pas anticiper cette échéance et d'augmenter brutalement de 40 à 50 % le prix de l'assainissement dans 3 ans.

La décision qui a été prise, sur proposition du maire de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, est celle d'une augmentation anticipée, plus progressive et lissée sur 10 ans.

L'augmentation de 5% de la part collectivité représente pour le budget d'une famille de 4 personnes 17 €TTC / an soit 1,4 € TTC / mois.

▪ **Une plateforme de « e-commerce » en Pays Foyen**

Pour soutenir les commerçants et les artisans du territoire en cette période de crise sanitaire et économique, la Communauté de Communes du Pays Foyen (CdC) a décidé de mettre en place une plateforme de e-commerce à l'échelle du Pays Foyen.

La CdC a choisi la plateforme AchetezA, une solution cent pour cent locale. Elle s'adresse aussi bien aux commerçants qu'aux artisans, prestataires de service, agriculteurs et viticulteurs pour la vente des produits locaux et de terroir... Grâce à cet outil simple et rapide d'utilisation, les entreprises pourront développer leur activité en ligne, avoir une offre plus visible sur le web, moderniser ou renforcer leur image, fidéliser et interagir avec leurs clients et diversifier leurs canaux de ventes.

En effet, à l'heure où les modes de consommation des Français évoluent fortement, et alors que l'essor du numérique a révolutionné le secteur marchand, la CdC souhaite accompagner les commerçants, artisans, agriculteurs, viticulteurs... à réaliser leur transformation numérique.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

**"Les Café-Théâffreux"**, troupe de théâtre amateur de Port-Sainte-Foy et Ponchapt. (Théâtre / Café-Théâtre). Siège : 26 Avenue du Périgord 33220 Port-Sainte-Foy et Ponchapt. Tel. 05 53 61 81 49 (répondeur : merci de laisser un message).

Courriel :  
didier.guignard@free.fr

Notre saison 2019-2020 a été marquée par deux événements majeurs : tout d'abord un immense chagrin suite à la perte d'un de nos membres, Jean-François Veret, emporté par une maladie soudaine, et dans une autre mesure, la Covid 19 qui a interrompu prématurément nos représentations.

Une saison difficile donc, mais qui ne nous a pas empêché d'effectuer huit représentations entre villes et campagnes où nous avons le plus souvent joué au profit d'une association; des associations qui nous ont toujours accueilli avec une bienveillance notable.

La pièce que nous avons jouée, « L'inscription » de Gérard Sibleyras, est comme nous les aimons, mettant en lumière les petits travers (voire les grands) des uns et des autres, en fait, de nous tous.



Le public ne s'y est pas trompé qui nous a applaudi souvent avec chaleur voire avec amitié.

Nous espérons continuer dès que possible, d'autant que les « affreuses et les affreux » recrute tant sur scène que derrière les rideaux !



### Ça bouge à la Résidence Autonomie

C'est avec un immense plaisir que les résidents ont accueilli le vendredi 25 Septembre PATRICE et CINDY chanteurs emblématiques du Cabaret L'Ange Bleu. Une après-midi placée sous le signe de la détente et de la rigolade tout en écoutant leurs douces voix se mêler au son de la trompette merveilleusement interprétée par Patrice.

Tous les jeudis après-midi les résidentes qui le souhaitent participent à des ateliers manuels. Depuis plusieurs jeudis les résidentes ont réalisé des paniers à base de grillage et de laine.

C'est un moment convivial et joyeux que les résidentes attendent chaque semaine.

**Le club du bon temps** vous souhaite avant tout, que ce petit mot vous trouve, ainsi que les vôtres, en bonne santé et que la situation particulière que nous vivons à nouveau ne vous soit pas trop pénible.

Même dans cette période compliquée, il est essentiel pour notre club, de poursuivre nos activités dès que possible et de garder le contact entre nous. Nous attendrons le feu vert de la mairie pour l'ouverture de la salle. Les membres du club seront heureux de vous accueillir tous les lundis à 14 h salle du bois doré. Semaine par alternance belote et tarot et jeux de société ou loto.

Trimestriellement un repas est prévu, nous en profitons pour souhaiter les anniversaires avec une animation et un cadeau. Cette année nous fêterons 2 centenaires.

Pour l'année 2021 nous reporterons les activités et sorties prévues en 2020, ainsi que notre grand quine 9 octobre 2021

Si vous désirez nous rejoindre, contacter Marylène la présidente au 06 82 33 29 28 ou Myriam la secrétaire au 06 86 70 32 37.



### Comité de jumelage Port-Sainte-Foy – Plobsheim

2020 restera une bien triste année pour notre Comité. L'Assemblée générale a pu avoir lieu le 15 février mais la réunion du Conseil d'Administration qui réunit des élus de la Municipalité en plus des élus de l'Assemblée générale n'a pu avoir lieu et donc tout est resté en attente.

Le Marché de Noël 2020 a été annulé ainsi qu'une soirée théâtre qui aurait dû avoir lieu en fin d'année. 2021 sera-t-elle meilleure ? Nous l'espérons car nous devons aller sans doute en Alsace mais cela est aujourd'hui bien incertain et nous ne prendrons aucun risque. En attendant des jours meilleurs, le Bureau gère les affaires courantes ...

### Vélo-Club Port-Sainte-Foy

Triste année 2020 pour les 32 cyclos du Vélo-Club qui n'ont guère pu pratiquer leur activité physique préférée sur les routes de notre région. Chacun a respecté les règles des confinements en attendant des jours meilleurs.

Les locations faites par le Club en Corrèze en juin et dans le Lot en septembre n'ont pu être honorées et sont reportées en 2021 en espérant qu'elles pourront se faire. Il n'y a pas eu d'Assemblée générale et le Bureau est resté le même pour l'instant.

Contact : J.C.Maury-05 53 63 41 48



**Le comité des Fêtes de Port Sainte Foy** a pu organiser la fête locale annuelle cette année mais sur la seule journée de dimanche et dans le respect des obligations sanitaires liées à la COVID-19 (mesures barrières, gel hydro alcoolique, masques obligatoires.....).

Le soleil, de la partie, a contribué au bon déroulement de cette journée et notamment du Vide-Greniers, dans de très bonnes conditions. Une buvette et des grillades /frites sous la Halle ont permis de se restaurer à midi et de se désaltérer à tout moment. Planet Country, toujours fidèle à cette fête locale, nous a transportés sur un autre continent avec ses démonstrations Country.

Le feu d'artifice habituel a laissé sa place à un feu d'artifice d'artistes qui ont enchanté le public de tous âges venu nombreux.

C'est une réussite pour la programmation :

Sous la halle à partir de 11h30, MACHA chansons, avec de belles compositions et des textes en français.

A 18h00, une 2ème scène avec l'école de batterie de Port-Sainte-Foy et Ponchapt. A 19h00, scène découverte des talents locaux, « Faïtes » de la Musique :

Friday's band pour leur 1er concert, S KIV : Rock n'roll, Alyssia : Chanteuse, les Dronnes : 4 garçons, une même passion, composer et chanter et pour terminer la soirée, le groupe VINCLAJ : Auteur-compositeur, 2 batteries sur scène pour un spectacle percutant et mélodique (Pop, Electro, Rap).

La Brasserie du Boucher, les Galettes et Crêpes de Barbara ont participé également à la fête locale en proposant à tous de se restaurer au son de tous ces concerts. Le restaurant « Au fil de l'Eau » a proposé un menu « Fête » à midi et le soir.

### Comité Ponchaptois d'Animation

A la fin de l'année 2019, le repas de la nuit de la St Sylvestre organisé par la Raquette Ponchaptoise fut une réussite, suivi au mois de février du traditionnel repas « Cochonnailles » (choucroute), préparé par le Comité des Fêtes de Ponchapt.

La construction du char sur le thème des Vendanges était terminée pour participer au défilé du carnaval du pays foyen à Saint-Avis-Saint-Nazaire du mois de mars qui a été malheureusement repoussé pour cause de temps trop pluvieux.

Malheureusement la crise sanitaire a stoppé toutes les activités prévues au cours de l'été à savoir, le défilé pour la fête cantonale de Villefranche de Lonchat, la Fête du Pain au mois d'août et la Fête des Vendanges en octobre.

Dans le même esprit, nous espérons fortement reporter à 2021 le même calendrier, sous réserve des consignes sanitaires en vigueur. Toute l'équipe est motivée pour votre plaisir

### Association Les Batteurs Rient

Après une année perturbée par la pandémie, Les Batteurs Rient ont fait rattraper tous les cours aux élèves. Pour les fêtes de Port-Sainte-Foy, douze élèves ont participé à une démonstration de batterie, enfants et adultes. Une prestation admirable saluée par un public conquis !

Comme chaque année, durant l'été, notre association a initié un public varié de touristes et de locaux sur la plage des Bardoulets Cap 33.

En 2021, notre association célébrera ses 15 ans d'existence. Nous soutenons l'artiste local Vinclaj, vous pouvez le retrouver sur Youtube en attendant de le voir sur scène !



### Club de Pétanque de Port-Sainte-Foy et Ponchapt

Affilié à l'UFOLEP, il organise des concours officiels tout au long de l'année, pour les joueurs titulaires d'une licence, selon le calendrier publié par cet organisme.

La demande de licence pour la saison 2020-2021 peut être établie auprès des membres du bureau.

Le club organise tous les jeudis, à partir de 14 H 30, un concours dit « à la mêlée » (tirage au sort des équipes) ouvert à tous les joueurs y compris les joueurs non licenciés.

Les jeunes joueurs qui souhaiteraient s'initier ou se perfectionner seront bienvenus et encadrés par le club.

Le club de pétanque permet à tous les amateurs de ce sport de pratiquer leur passion tous les après-midi.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueilleront pour passer un agréable moment ensemble.

### Planète Contry

En 2020 nous n'avons fait qu'une seule manifestation ; il s'agit du Cabaret du 29 Février et du 1er Mars ; ensuite vu les événements et hormis notre participation à la Fête Locale, nous n'avons plus rien fait.

Pour 2021, nous prévoyons de faire 2 bals country 1 en Avril et 1 en Octobre, le Festival Country en Juillet, et le réveillon puis de préparer le Cabaret pour 2022, et de reprendre nos activités annuelles comme avant, si le contexte le permet...



### Raquettes Ponchaptoise

Forts d'une quarantaine d'adhérents de 6 à 88 ans jouant en loisir ou en compétition. Venez-vous aussi découvrir ce sport d'adresse, de stratégie, de réflexe et d'anticipation. L'année fut compliquée avec la COVID 19.

- Chez les adultes :

L'équipe 1 et 2, était première avant le confinement.

L'équipe 3 composée de jeunes nous a montré de très bonnes choses.

- Chez les jeunes :

Une équipe a fini première de la division la plus haute.

À leur première compétition, trois équipes montent de division.

Le club est le plus représenté sur les compétitions du département.

Mais les actions sportives ne sont pas les seules animations du club, nous nous efforçons d'organiser des activités pour que la famille non-pongiste puisse participer à la vie du club (repas, sortie découverte,).

Pour les jeunes : le lundi, et vendredi à partir de 19h00

Pour les adultes : le lundi, mardi et jeudi à partir de 19h00 le vendredi à partir de 20h30

Pour nous contacter [r.ponchaptoise@gmail.com](mailto:r.ponchaptoise@gmail.com) ou Cyril CHAVANT 06 70 79 13 29



### Sainte Foy Gym

En raison de la crise sanitaire nous devons attendre la réouverture des salles municipales, pour reprendre nos activités de gymnastique pour les séniors et tous les publics désireux de garder la forme et la santé grâce à des activités sportives dispensées par des monitrices diplômées.

Au mois de juin 2021, nous présenterons un spectacle de fin de saison rassemblant les adultes et les enfants.



### Association Soutien et Entraide

Créée en mars 1973, cette association communale se maintient dans la durée en assurant ses deux buts principaux : le soutien et l'entraide.

Dans le monde où nous vivons, n'importe qui peut se retrouver confronté à une situation financière et/ou morale difficile. L'association, alertée par l'assistante sociale ou le CCAS, peut apporter, en toute discrétion, l'aide nécessaire sous forme de prêts (sans intérêt) ou de dons (dans les cas les plus extrêmes) et d'un peu de réconfort !

En 2020, une dizaine de dossiers ont été traités : factures d'eau, d'EDF, réparation de voiture, achat d'un ordinateur, cotisation à une mutuelle, fournitures pour masques... Lors des rencontres, les bénévoles présents essaient d'apporter, à la fois, une aide financière mais aussi un peu d'empathie afin d'atténuer l'inquiétude générée par des situations parfois très difficiles à supporter.

Cependant l'entraide ne se limite pas à des cas particuliers : l'association s'implique aussi dans le fonctionnement du CCAS et de la R.A. (résidence autonomie) : présence aux réunions, participation à l'élaboration du projet établissement, rencontre avec les résidents.

Pour les actions entreprises, l'association a besoin de fonds : ceux-ci proviennent d'une subvention municipale, d'adhésions, de dons et de ventes d'objets lors de manifestations communales.

Si des personnes désirent apporter leur participation financière, elles peuvent verser une cotisation de 15€ au siège social, mairie de Port de Foy et Ponchapt, mais elles peuvent aussi simplement proposer leur aide et/ou le don d'objets destinés aux 2 vide-greniers annuels.

Toute contribution, si minime soit-elle, permettra à l'association de fonctionner et de perdurer.

### ECOLE TAIJI QI GONG TAIJI CHUAN - ARTS du TAIJI

Notre école enseigne plusieurs disciplines :

- les QI GONG : Pratiques corporelles visant à renforcer l'Énergie Vitale et ouvrir ses circuits (méridiens);

Les aspects Nourricier et Défensif du Qi ( énergies) sont ainsi accrus. Prévention et Santé s'améliorent.

- Le TAIJI CHUAN : D'origine TAOISTE, c'est un Art martial de l'École «Interne»; en phase d'entraînement, c'est un enchaînement de gestes précis et lents effectués sans effort musculaire et avec un esprit calme.

- D'autres disciplines dans l'ART du TAIJI : TAIJI de l'EPEE, TAIJI DE l'EVENTAIL, TUI SHOU, SAN SHOU ( Mouvements en duo)

Dans notre Enseignement, l'accent est mis sur le RELACHEMENT et l' ENRACINEMENT, Bases essentielles à ces Pratiques qui procurent : Equilibre, Assurance, Vigilance, Détente (lutte contre le STRESS), Santé : en particulier le système immunitaire.

Consulter la video « Ecole Taiji Port-Sainte-Foy » sur YOUTUBE.

LIEU DES COURS : PORT-SAINT-FOY - Salle Jacques Prévert ( Foyer de la Mairie) / Salle Aragon (Ancien temple )

PROFESSEUR : Michel VIROL . Médaillé Argent TAIWAN . 35 ans de pratique Rencontres fréquentes avec des Maîtres Chinois

CONTACT : Tel.: 05 57 40 10 97 - Adresse mail : michel.virol@gmail.com

### **UFC QUE CHOISIR**

Comme beaucoup de collectivités et d'associations, notre association locale QUE CHOISIR n'a pas vécu une année 2020 « normale », loin de là.

En effet, dès la mise en place du premier confinement, nous avons dû arrêter nos permanences hebdomadaires, et donc ne plus avoir avec les consommateurs les contacts leur permettant de venir nous soumettre leurs litiges.

Dès qu'il a été possible de circuler normalement, nous avons de nouveau pu assurer une certaine activité, avec des rendez-vous pris par téléphone ou sur notre messagerie internet. Ceci nous a permis de maintenir notre activité et de maintenir aussi notre nombre d'adhérents aux alentours de 150, comme par les années passées.

En contrepartie, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux « bénévoles » pouvant intervenir à la recherche des solutions des litiges qu'on nous expose. Le 17 septembre, nous avons malgré tout réussi à tenir notre Assemblée Générale annuelle avec la participation d'une cinquantaine d'adhérents (en « présentiel » ou non, et avec toutes les mesures sanitaires imposées).

Nous voulons espérer des jours meilleurs à chacun avec un retour « à la normale » le plus rapidement possible, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités sereinement. Pour nous joindre : par téléphone au 05 53 63 25 31, par internet: [velinois@ufc-quechoisir.org](mailto:velinois@ufc-quechoisir.org), ou par courrier à la mairie.

**Directeur de la publication : Jacques REIX**

**Crédits photos : Mairie de Port-Sainte-Foy et Ponchapt, les associations citées, Joël Laborde**

